



SEPTEMBRE 2011 - N° 10

JOURNAL DU GUA LE COL PORTEUR

MOT DU MAIRE : C'EST LA FIN DE L'ÉTÉ, LE TEMPS DE LA RENTREE EST ARRIVÉ

DANS CE NUMÉRO :

TRAVAUX	2
MAIRIE	2
PATRIMOINE	3
CHAPITEAU DE L'ISÈRE	4
AGENDA	4
ETAT CIVIL	4
ENVIRONNEMENT	5
TNT	6
BIBLIOTHÈQUE	6



Bonne rentrée à tous, et en premier lieu aux élèves de notre commune et aux nouveaux enseignants, qui ont déjà repris le chemin de l'école.

Notre automne sera chargé en événements culturels avec l'installation, pour la première fois au Gua, du Chapiteau de l'Isère du 12 au 16 octobre. Nous sommes également ravis que la Fontaine Ardente soit enfin remise à l'honneur à travers les

Journées du Patrimoine et nous vous invitons à venir nombreux découvrir ou redécouvrir "notre" Merveille du Dauphiné. Nous avons organisé notre premier forum des associations le 09 septembre.

La première tranche des travaux d'aménagement de la mairie est désormais achevée et le personnel vous accueille dans de nouveaux bureaux, agréables et accessibles.

La deuxième tranche se poursuit avec l'installation d'un ascenseur à l'usage des personnes à mobilité réduite. Enfin, l'automne verra également débiter les travaux d'aménagement de la place du Centre. Si tous ces chantiers peuvent causer quelque désagrément, ils ne sont qu'une phase transitoire vers la création d'un centre de vie... un nouveau visage pour les Saillants.

*Christophe MAYOUSSIER, Maire,
Vice-président de la METRO, Président du SIVIG ■*

TRAVAUX - AMÉNAGEMENT ET ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE



Depuis la mi-avril, les entreprises sont à pied d'œuvre pour transformer et aménager les locaux de la mairie. Cette première phase de travaux engagée, qui s'est terminée fin juillet, a vu l'ancienne salle de vote se transformer en bureaux et espace accueil. Les services ont intégré leurs nouveaux bureaux début septembre.

En même temps, le plancher de la salle du conseil a été refait complètement et, parallèlement à cela, la salle sous-sol a subi un lifting : ce n'est plus une salle obscure, les menuiseries extérieures ayant été réhabilitées et vitrées.

Cette phase terminée et les bureaux actuels libérés, vont permettre aux entreprises de démarrer la deuxième tranche de travaux intérieurs et de réaliser l'ascenseur qui desservira l'ensemble des étages.

Cette réhabilitation permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder à tout l'espace public de la mairie et d'avoir des locaux plus fonctionnels tant pour les agents municipaux que pour les usagers. La modernisation de ce bâtiment intègre une meilleure isolation thermique avec des doublages en laine de bois, un nouveau mode de chauffage centralisé avec une chaudière gaz basse consommation à la place de convecteurs électriques individuels et un réseau informatique modernisé.

En même temps que cette deuxième phase de travaux intérieurs, vont démarrer les aménagements extérieurs qui mettront en valeur le parvis de la mairie ainsi que ses accès... ■

TRAVAUX -

UN VRAI CENTRE DE VIE AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU CENTRE



Avant tout, tordre le coup aux rumeurs !!! Oui, l'aménagement de la Place du Centre va être réalisé. Si le permis de construire a demandé quelques compléments pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et des précisions géotechniques, il a été validé le 18 juillet. Parallèlement à cela, le marché des travaux va être publié début septembre pour une remise des offres au 15 octobre. Les pelles mécaniques devraient être en œuvre mi-novembre.

Historiquement, le centre bourg est la Place de la Cascade qui regroupe l'essentiel des commerces du village. Les modes de transports laissant une large place à l'automobile, cette place difficile d'accès, de stationnement et excentrée des flux principaux n'est plus fréquentée que par les habitués et les résidentiels.

Déplacer les commerces sur la Place du Centre, lieu incontournable situé sur la route départementale, c'est mettre tous les commerces à disposition de l'ensemble des habitants de la commune et des nombreux usagers de cet axe qui dessert les contreforts du Vercors.

Ce regroupement permettra d'accéder au cabinet médical et au cabinet d'infirmières... le cabinet de kinésithérapie restant à proximité. Au service postal et aux commerces déjà sur place (épicerie, salon de coiffure, tabac presse et café - restaurant) viendront se rajouter la pharmacie, la boulangerie et le bar. Le marché quant à lui, garde toute sa place par un espace couvert prévu au niveau supérieur.

Ce nouvel ensemble ne trouvera son efficacité qu'avec un aménagement des espaces de circulation et de stationnement. Trente places de parking supplémentaires vont être créées et la vitesse des voitures réduite par l'aménagement d'une zone trente qui permettra aux piétons de se déplacer en toute sécurité... ■

POURSUITE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE

Après la réalisation en 2010 des travaux d'assainissement sur Champrond, la Métro intervient cette année en plusieurs endroits de la commune principalement localisés aux Saillants. Ainsi ont déjà été finalisés les travaux d'assainissement, sur un tronçon de l'avenue du Vercors en direction de la rue du Gravier, qui permettront aux habitants du chemin Rochas de se raccorder au tout à l'égout sur la partie basse de la propriété.

Dès la fin de l'été, c'est la reprise du réseau d'eaux pluviales et des eaux usées qui sera engagée place de la Cascade.

Et d'ici à la fin de l'année, c'est aux Rossets-Hauts que sera concrétisé l'assainissement du hameau pour une vingtaine de maisons qui jusque-là ne disposaient que d'un assainissement non collectif. Ces travaux se réaliseront par un groupement de commande entre la Métro et le SIVIG : le syndicat des eaux renouvellera les canalisations d'eau du secteur. Le montant de l'ensemble de ces travaux est estimé à 350 000 euros HT pour la partie Métro et 110 000 euros HT pour le SIVIG. ■



MAIRIE -

DES NOMS DE VOIES POUR PRÉLENFREY ET RIVETEYRE



Le Conseil Municipal, après consultation des habitants, a délibéré pour donner un nom à chacune des voies de Prélenfrey, et une adresse métrique pour chaque construction. Il est important d'avoir des adresses précises, lorsqu'on fait appel aux services de secours, pour les livraisons de commandes par internet, et pour la distribution du courrier.

Pour garder le caractère montagnard de Prélenfrey, il s'agit de «chemins», de «routes», et non pas de rues. Les plaques de couleur verte, comme à St Barthélemy, seront posées très prochainement. Le conseil municipal a bien sûr repris les noms existants au cadastre et a tenu compte de l'histoire de Prélenfrey, en accord avec ses habitants. Par exemple le « Chemin de Chateavieux », la « Place des Justes », le « Chemin des Narcisses » et la « Route du col de l'Arzelier » pour l'ensemble de la R.D.8 dans la traversée du village. Une plaque de couleur verte, portant le numéro de chaque habitation, sera distribuée à tous les propriétaires. Il s'agit d'une numérotation métrique, correspondant à la distance entre l'origine de la voie et la construction. Ce système permet d'inclure dans l'avenir des numéros pour d'éventuelles constructions nouvelles. Cette numérotation va également s'appliquer sur la partie haute de l'avenue du Vercors (entre route des Grands Amieux et route des Petits Amieux). Il sera aussi précisé « Chemin de Riveteyre », « Chemin de Jailleyre » et « Route des Petits Amieux ». Les habitants pourront ainsi préciser leur adresse exacte à leurs fournisseurs et correspondants. ■



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le prochain recensement de la population aura lieu du **19 janvier au 18 février 2012**. Comme lors du précédent, un agent recenseur représentant la mairie, viendra à votre domicile pour compléter les imprimés. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

La population totale actuelle est de 1935 habitants. ■



CULTURE - LE CHAPITEAU DE L'ISÈRE S'INSTALLE AU GUA

Du 12 au 16 octobre, le chapiteau de l'Isère s'installera pour la première fois sur la commune du Gua, sur le stade, à côté de l'école. Au programme, de la danse et l'histoire d'un cabaret de Prague où se mêleront, chant, musique et humour.

Cette première implantation du chapiteau issue d'une collaboration entre la mairie et le Sivom d'Uriol permettra à tous de découvrir deux beaux spectacles très différents. Une séance scolaire pour les écoliers et des places gratuites pour les collégiens de la commune seront financées par le SIVOM. Afin d'associer au plus près les habitants de la commune intéressés par ce projet, une réunion aura lieu fin septembre (renseignements en mairie) pour constituer une petite équipe de bénévoles qui pourra aider lors de l'installation du chapiteau ou de la réception des artistes.

Deux spectacles de qualité :

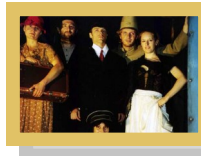


Danse - « Vivre... » par MOM.Compagnie de Hee-Jin Kim

Aujourd'hui, on demande aux gens d'agir, de penser vite. L'univers chorégraphique de Hee-Jin Kim, nous fait prendre le temps de vivre. Les trois pièces qui composent cette soirée reposent sur un imaginaire poétique. Danseuse interprète primée en Corée du Sud, la chorégraphe Hee-Jin Kim a fait partie de la troupe de Jean-Claude Gallotta puis a fondé sa compagnie afin de développer ses propres projets. Dans son travail, Hee-Jin Kim cherche à établir une relation sensible avec le public. Sa danse est tour à tour énergique, poétique, sensuelle et profondément humaine.

Spectacles le mercredi 12 et jeudi 13 octobre à 20h30 (séance scolaire le jeudi après midi).

Fin du monde chez Gogo (histoires d'un cabaret de Prague)



Créé en 2002, ce spectacle renoue avec une forme particulièrement prisée dans toute l'Europe Centrale : le cabaret. Le spectacle est inspiré par des histoires et de musiques tour à tour drôles, touchantes ou inquiétantes. "Histoires et musique, chansons des cabarets de Prague et de Berlin, anecdotes du quartier juif et autres spécialités tchèques sont servies avec humour et dérision par une troupe d'acteurs et de musiciens tchèques et français." La troupe, qui vient de Prague, s'est installée il y a quelques années près

de Grenoble et est actuellement en résidence à Mens sur un projet autour de « L'Europe sans bagage », (sur le thème de l'exil et de la situation des réfugiés lors de la seconde guerre mondiale).

Spectacle le vendredi 14, samedi 15 octobre à 20h30, dimanche 16 octobre à 17h.

Plein tarif : 8 € - Tarifs réduits : 6 € (Moins de 25 ans, chômeurs, groupes de plus de 10 personnes, handicapés). Moins de 12 ans : 4 €. Les billets seront en vente **à partir du 19 septembre dans les agences postales.** ■

ETAT CIVIL-NAISSANCE

Bienvenue à

Maxence VILLEMAGNE né le 16 décembre 2010 à Saint Martin d'Hères,

Paulin SILVIN né le 20 décembre 2010 à Grenoble,

Milann LAURENT né le 26 février 2011 à Saint Martin d'Hères,

Joshua MARTINET né le 09 mars 2011 à Echirolles,

Mathilda EYRIEY née le 29 mars 2011 à Grenoble,

Camille JULITA née le 27 avril 2011 à Grenoble,

Nathan PARRA né le 26 mai 2011 à Saint Martin d'Hères,

Daphné BEAUVINEAU - GODJIKIAN née le 1^{er} juillet 2011 à Grenoble,

Lucie BRIARD née le 15 juillet 2011 à Grenoble.

ETAT CIVIL-DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de

Mme Dominique ROCHAS épouse AGACI,

M. Henri DROGAT,

M. Pierre ACHARD,

Mme Esterina SOLCA veuve PEYRIN,

Mme Christiane LONGOBARDI veuve MAGNON.

MEMO-FRIGO



AGENDA

Septembre

09 septembre : Forum des associations, salle polyvalente

16 septembre : Journée du Patrimoine 2011 : Exposition et conférence La Fontaine Ardente par M. Yves Armand. Salle polyvalente des Saillants.

17 septembre : Journée du Patrimoine 2011 : de 14h - 17h, La Fontaine Ardente, découverte sur le site. De 13h30 - 18h : la forge du château de la Ferrière, démonstrations.

Octobre

12 au 16 octobre : Le Chapiteau de l'Isère aux Saillants.

Novembre

05 novembre : Repas des Têtes Blanches.

19 novembre : Repas dansant au profit du Téléthon.

27 novembre : Loto au profit du Téléthon.

Décembre

03 décembre : Journée Nationale du Téléthon.

07 décembre : Spectacle de marionnettes pour enfants « Mam'zelle Zazie » à 18h à la salle polyvalente.

10 décembre : Concert à l'église des Saillants au profit du Téléthon.

LES ÉLECTIONS APPROCHENT, PENSONS-Y !

Dates des prochaines échéances électorales :

Elections présidentielles : 1^{er} tour – dimanche 22 avril 2012 / 2^e tour – dimanche 06 mai 2012.

Elections législatives : Dimanches 10 et 17 juin 2012.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en mairie toute l'année jusqu'au 31 décembre 2011 inclus. Les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012 doivent prendre contact avec la mairie au plus tard le 31 décembre 2011, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.



Par ailleurs, le 25 septembre les élections sénatoriales auront lieu dans toute la France à laquelle participent 71890 grands électeurs parmi lesquels 5 élus de notre commune (Christophe Mayoussier, Bernard Deneulin, Jean-Pierre Amphoux, Rémy Souchon; Denise Fabbri). ■

RESTAURATION SCOLAIRE - DU BIO À LA CANTINE



Dans le cadre du groupement de commandes avec les communes de Varcés et St-Paul-de-Varces, un nouveau prestataire a été choisi lors du renouvellement du marché concernant le repas de la cantine de la commune : Avenance.

La nouvelle société s'est engagée à introduire un élément bio dans chaque repas fourni et de se fournir autant que possible auprès d'agriculteurs de la région.



Par ailleurs, une fois par mois, la société proposera un repas sans viande, mais avec tous les apports nutritionnels et en protéines nécessaires aux enfants. Ces repas sans viande permettent ainsi d'améliorer le bilan carbone du marché de fourniture des repas et d'agir ainsi, à petite échelle, en faveur du développement durable. ■

ENVIRONNEMENT - PROGRESSER DANS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



Avec la METRO, notre commune va signer d'ici la fin de l'année 2011, la charte en faveur d'un éclairage raisonné sur notre territoire. Les signataires s'engagent ainsi à mieux maîtriser les consommations d'énergie

et à réduire les nuisances dues à un éclairage parfois excessif.

Ainsi accompagné par l'ALEC, l'agence locale de l'énergie et du climat, nous envisageons de diminuer l'intensité des lampadaires de l'éclairage public, pendant quelques heures en milieu de nuit. D'ici fin 2011, les premiers variateurs de tension seront installés sur

plusieurs réseaux de nos trois villages.

D'autre part, nous voulons progresser dans la réduction des consommations d'énergie. La rénovation du bâtiment de la Mairie a été l'occasion d'en améliorer l'isolation, de remplacer les fenêtres et d'abandonner le chauffage électrique.

Depuis 2005, nous analysons précisément le bilan annuel des différentes énergies consommées par notre commune. (éclairage public, chauffage des bâtiments et carburant des véhicules). Nous incitons tous nos concitoyens à avancer dans le même sens pour mieux maîtriser leurs besoins en énergie et ainsi limiter les émissions de CO2. ■

DES CHANGEMENTS POUR LA MÉTRO DANS LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 modifie en profondeur l'organisation des structures intercommunales. Elle réorganise dès fin 2011 l'intercommunalité en instaurant le rattachement des dernières communes isolées à des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre. La loi a aussi pour objectif de constituer des groupements d'au moins 5000 habitants et de réduire le nombre de syndicats intercommunaux. La mise en place de cette réforme est confiée aux préfets, à travers l'installation, dans chaque département, d'une Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) composée d'élus et consultée sur le projet proposé par le préfet. La proposition de la Préfecture concernant l'agglomération grenobloise rassemblerait une nouvelle intercommunalité réunissant :

- les 27 communes de la Métro,
- 16 communes de la communauté de communes du Sud Grenoblois,
- 5 communes de la communauté de communes des Balcons Sud de la Chartreuse,
- les communes de Chamrousse, Saint Martin d'Uriage et Miribel-Lanchâtre.

L'entrée en vigueur définitive de la réforme de l'intercommunalité est fixée au 1^{er} juin 2013.

Il est encore trop tôt pour savoir ce que cette nouvelle intercommunalité changera pour notre commune, mais il est clair que l'entrée de 24 communes dans la Métro modifiera certainement le projet d'agglomération avec un territoire beaucoup plus rural et 21 communes de moins de 2000 habitants. Les élus de notre commune à la Métro, le maire Christophe Mayoussier, ainsi que l'adjoint à la vie scolaire et à l'intercommunalité, Jean-Pierre Amphoux suivront ce dossier avec attention, l'année 2012 sera déterminante dans la préparation et la mise en place de cette nouvelle intercommunalité. ■

TNT - BIENTÔT UNE TÉLÉVISION « TOUT NUMÉRIQUE » SUR LA COMMUNE !

La région Alpes passera dans quelques mois à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !

Dès le **20 septembre 2011**, l'ensemble des chaînes passera au tout numérique. A cette date, la diffusion analogique des chaînes de télévision historiques (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte et M6) va ainsi s'arrêter définitivement pour être remplacée par une diffusion exclusivement numérique. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation TV permet de recevoir la télévision numérique. Ceux qui ne seraient pas prêts pour le numérique n'auront plus la télévision après le 20 septembre 2011. Ceux qui se seront équipés recevront jusqu'à 19 chaînes gratuites, avec une meilleure qualité d'image et de son. Les foyers qui reçoivent aujourd'hui au maximum 5 chaînes, par une antenne râteau ou intérieure sont les premiers concernés. Pour continuer à recevoir la télévision ils doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, téléviseur « TNT intégrée », ADSL, satellite, câble ou fibre optique). De nombreux professionnels (magasins et antennistes) se sont engagés à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ».

Des aides financières

Il existe des aides financières, accessibles sous certaines conditions aux foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 5 chaînes historiques et éventuellement une chaîne locale par une antenne râteau ou intérieure. S'ils remplissent les conditions d'attribution, ces foyers peuvent bénéficier d'une aide de 25 € maximum pour s'équiper et d'une aide de 120 € maximum dans le cas d'une intervention sur leur antenne râteau. Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide de 250 € maximum est attribuée sans condition de ressources pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif comme la parabole.

Plus d'infos sur : www.tousaunumerique.fr ou 0970 818 818. ■

CULTURE - LA BIBLIOTHÈQUE À LA PAGE DE L'INFORMATIQUE !



Les Comptines de Delphine lors de la journée de l'environnement

écoles s'annonce plutôt ... gourmand!

Autre événement de cet automne : Le Bazar du Livre, co-organisé avec les bibliothèques de Varces et St Paul. Nous aurons la chance de recevoir le **7 novembre**, Susie Morgenstern, auteure renommée de littérature jeunesse. Elle rencontrera une classe des Saillants et présentera ses livres à la bibliothèque en fin d'après-midi. Cela promet d'être mémorable, n'hésitez pas à noter ce rendez-vous et venir découvrir (ou redécouvrir) ses ouvrages à la bibliothèque !

Le reste du programme du Bazar annonce également de belles rencontres (Alfred et Olivier Ka à Varces, Christine Cannard et Valérie Tong Cuong à St Paul) :

<http://bazardulivre.sivom-uriol.fr/>.

Après une année 2010/2011 riche en événements, une nouvelle année se prépare!

La bibliothèque se met au goût du jour pour la rentrée ! En effet, finies les petites cartes de prêt qui volent, les inscriptions à la main, les recherches impossibles, les retards sans rappel..., grâce à l'informatisation du fonds de livres, tout sera plus facile et rapide! Les lecteurs de la bibliothèque pourront faire des recherches et des réservations grâce à un poste public en libre accès. Il y aura également un accès à internet et des plages horaires de jeux pour les enfants.

Dès le mois de septembre, vos conteuses préférées, Delphine et Joséphine, reviennent vous enchanter (programme à guetter!); et le Voyage Lecture avec les

Enfin, l'année 2011 se terminera par le temps fort de décembre « Il était une fois...la marionnette » avec au menu : spectacle pour les enfants, ateliers, contes et exposition. De quoi j'espère, susciter de nombreuses envies...!!

L'adhésion n'est que de 6,50 € pour un an pour une famille et qu'il ne faut pas s'en priver! A bientôt pour un automne joyeux et riche en événements !

Bibliothèque du Gua – 04 76 72 38 19 –

bibliolegua@orange.fr

Mar : 16h-18h / Mer : 10h-12h et 15h-18h / Jeu : 16h-19h / Sam: 10h-12h. ■